

ENCADREMENT DES GROUPES

Afin d'assurer au mieux la sécurité des élèves lors des sorties scolaires, une équipe d'encadrement doit accompagner le groupe dans le respect des dispositions légales exigées.

Quels que soient le type de sortie scolaire et les effectifs de la classe, les élèves sont toujours encadrés par deux adultes au moins, dont l'enseignant de la classe. Le deuxième adulte peut être un autre enseignant, un aide éducateur, un agent territorial spécialisé d'école maternelle (ATSEM), un parent ou autre bénévole...

Taux minimum d'encadrement en sorties scolaires dans les équipements de la Communauté de communes Terres de Montaigu (Circulaire n°99-136 du 21-09-1999).

	École maternelle	École élémentaire
Quel accompagnement ?	2 adultes au moins dont l'enseignant de la classe, quel que soit l'effectif de la classe jusqu'à 16 élèves.	2 adultes au moins dont l'enseignant de la classe, quel que soit l'effectif de la classe jusqu'à 30 élèves.
Au-delà de l'effectif maximum ?	1 adulte supplémentaire par groupe de 8 élèves.	1 adulte supplémentaire par groupe de 15 élèves.

La gratuité est accordée aux accompagnateurs dans la limite des dispositions légales précisées ci-dessus. Les places destinées aux accompagnateurs supplémentaires seront donc facturées à l'établissement scolaire.

ACCOMPAGNER LE JEUNE SPECTATEUR

Au cours de cette prochaine année scolaire, vos classes seront peut être amener à assister à un spectacle. Cette rencontre, avec des artistes professionnels, conduira l'élève à devenir un « véritable spectateur ». Cet objectif ne sera pleinement atteint que s'il s'accompagne d'un travail en amont et après le spectacle.

Avant le spectacle... éveiller la curiosité

Préparer les enfants à leur venue au spectacle, est-ce indispensable ? Oui et non... On peut parfois laisser les élèves se confronter directement à l'oeuvre, mais il est souvent motivant et productif d'aiguiser l'appétit et la curiosité de l'enfant.

L'essentiel étant :

- de préserver le plaisir de l'enfant
- de susciter la curiosité
- de faciliter sa concentration

Quelques exemples d'activités introductives au spectacle :

- **Remplir le questionnaire « Quel genre de spectateur es-tu ? »** extrait du livre *Sortir au théâtre à l'école primaire* de Martine Legrand (Hachette Education) et téléchargeable sur le site Internet : www.thalie.terresdemontaigu.fr
- **Préparer la venue dans une salle de spectacle en mettant en scène «La charte du spectateur»** proposée par le Nouveau Théâtre d'Angers et téléchargeable sur le site Internet : www.thalie.terresdemontaigu.fr.
Ainsi les élèves pourront mettre en scène la charte du spectateur et la jouer en variant les émotions, les âges des personnages, l'intensité de la voix...
- **Visiter le théâtre** où se déroulera le spectacle pour mieux connaître les lieux, les métiers et le vocabulaire qui entoure ce monde magique. (cf. p.14 : visite guidée du théâtre).
- **Travailler à partir de la fiche pédagogique** fournie par la Communauté de communes et téléchargeable sur le site Internet : www.thalie.terresdemontaigu.fr

Après le spectacle... communiquer des émotions

Rien n'est plus important que de susciter chez les élèves des réactions à ce qu'ils ont vu, par toutes sortes de moyens. Afin de dépasser les traditionnels "j'aime / j'aime pas" et permettre aux enfants une meilleure compréhension du langage théâtral, diverses activités sont proposées. Les plus petits peuvent être invités à parler, les plus grands à rédiger...

Quelques exemples d'activités concluant la venue au spectacle :

- **Réaliser un portrait chinois du spectacle** permettant de travailler sur la mémoire sensorielle du jeune spectateur (Si le spectacle était une couleur, une odeur, une musique, etc...).
- **Ecrire l'interview du metteur en scène** de la représentation, mettant les élèves dans la position d'un jeu de rôle créatif.
- **Rencontrer l'équipe artistique du spectacle** après la représentation pour découvrir l'univers de l'artiste (inscription aux bords de plateau sur demande).
- **Réaliser une analyse complète et critique** de la représentation en s'appuyant sur la fiche proposée par la DAAC de Rennes (Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle) et téléchargeable sur le site Internet : www.thalie.terresdemontaigu.fr.

